



DÉLIBÉRATION

du Conseil Académique plénier de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 13 février 2020

Délibération n°02-2020 : Additif à la campagne d'emploi 2020 : qualification des postes d'enseignants chercheurs

LE CONSEIL ACADEMIQUE PLÉNIER,

Vu l'article L712-6-1, III du code de l'éducation ;

Vu l'article 33 et 55 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve la publication d'un poste supplémentaire d'enseignant-chercheur (MCF) proposé à la campagne d'emploi 2020 selon le tableau joint en annexe, dans la cadre du partenariat entre l'EMSCC et l'UBS. Ce poste ne sera pas à pourvoir exclusivement à la mutation.

Membres en exercice : 57
Membres présents : 14
Membres représentés : 16

Suffrages exprimés :

- Pour : 30
- Contre : 0

Abstention(s) : 0

Visa du Président

Jean Peeters

Documents en annexe : Tableau relatif à l'additif à la campagne d'emploi 2020.